



université de Bourgogne

Une université ouverte sur son environnement institutionnel et économique, ambitieuse pour ses étudiants et tournée vers l'avenir

Vendredi 8 septembre 2017, 11h00

Maison Internationale

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée universitaire à l'uB

Avec près de 30.000 étudiants et 3.000 personnels enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et administratifs, l'université de Bourgogne confirme sa position majeure d'acteur socio-économique dans la région. L'année universitaire 2016-2017 a été particulièrement dense et 2017-2018 s'annonce tout aussi rythmée. Alain Bonnin, Président de l'uB, présente les projets en cours et revient sur les principales réalisations qui ont marqué l'année écoulée.

6 Grands domaines scientifiques

- ✓ Aliment et environnement
- ✓ Santé (Health) et ingénierie moléculaire
- ✓ Photonique et matériaux avancés
- ✓ Apprentissage et santé (Care)
- ✓ Patrimoine et territoires
- ✓ Vigne et Vin

Contact presse :

Audrey RAHALI - Service Communication - Université de Bourgogne

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 Dijon Cedex

T. 03 80 39 37 96 / 06 77 43 47 24

SOMMAIRE

✓ Chiffres-clés	p 3
✓ Point sur les effectifs	p 4
✓ Gestion des flux d'étudiants entrants	p 5
✓ Nouvelle offre de formation 2017-2022	p 6
✓ L'uB en bonne place dans les classements internationaux. Zoom sur le classement de Shanghai.	P 7
✓ Finances et budget : Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF)	p 10
✓ Les grandes dates de la rentrée universitaire	p 12
✓ Vaccination contre la méningite à Dijon : Bilan de la campagne	p 14

✓ Chiffres-clés

Une communauté de 33.000 personnes

- Plus de 30.000 étudiants
 - dont 2.300 de nationalité étrangère
 - dont 2.400 en formation continue
 - dont 500 en apprentissage
- 1.560 enseignants et enseignants-chercheurs
- 1.340 personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé (BIATSS)

Les formations

400 formations dispensées par an

Plus de 12.000 diplômes délivrés chaque année

Les composantes

8 Unités de Formation et de Recherche (UFR)

- Droit, Sciences Economique et Politique
- Langues et Communication
- Lettres et Philosophie
- Sciences de Santé
- Sciences du Sport (STAPS)
- Sciences et Techniques
- Sciences Humaines
- Sciences Vie, Terre et Environnement (SVTE)

1 Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE)

3 Instituts Universitaires de Technologie

- Chalon-sur-Saône
- Dijon-Auxerre
- Le Creusot

2 Ecoles d'Ingénieurs

- Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Recherche en Matériaux (ESIREM)
- Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports (ISAT)

1 Ecole de Management : Institut d'Administration des Entreprises (IAE Dijon)

1 Institut de la Vigne et du Vin

29 unités de recherche labellisées

dont la moitié sont des Unités Mixtes de Recherche (UMR) avec des grands organismes de recherche (INRA, INSERM, CNRS, CEA)

Divers

318.000 m² de surface bâtie sur les 6 campus

16 bibliothèques proposant 760.000 documents imprimés et 27.000 abonnements électroniques

130 associations étudiantes

170 événements ou actions accueillis par l'atheneum

✓ Point sur les effectifs

Des effectifs en hausse

Fin août 2017, les chiffres d'inscription sont encore provisoires.

Les inscriptions d'étudiants sont en **hausse provisoire de plus de 5 % par rapport à l'an dernier** à la même date, soit un effectif étudiant d'environ 16.700 (+800 étudiants de plus que l'an dernier à la même date).

Tous niveaux confondus, plus de la moitié des inscriptions a été effectuée.

Après plusieurs années d'augmentation des effectifs de manière constante, l'université de Bourgogne passera cette année le cap des 30.000 étudiants

La hausse des inscriptions des bacheliers 2017 est significative et reflète l'attractivité des formations universitaires.

Le flux entrant d'**étudiants en 1ère année est en hausse de près de 2%** par rapport à l'année précédente à la même date (environ 100 étudiants de plus). Cette tendance devrait se confirmer car la procédure d'inscription et les dates de rentrée de la 1^{ère} année sont relativement identiques à celles de l'année dernière.

Certaines licences ont d'ores et déjà plus d'inscrits néo-bacheliers à cette date que l'année dernière à la fin des procédures d'inscription (Gestion, Lettres, SVTE et EFEC Nevers).

Le flux entrant d'étudiants en DUT est en forte hausse de 5 %. Le nombre d'inscrits dans les prépas ingénieurs de l'ESIREM et de l'ISAT est également en hausse (+17%).

A souligner : à dates identiques, le nombre de néo-bacheliers de l'Académie de Dijon est en hausse de près de 2%.

Chiffres-clés des étudiants de l'uB à retrouver en ligne :

<http://ode.u-bourgogne.fr/formation-et-etudiants/effectifs-et-chiffres-cles/chiffres-cles-etudiants-ub.html>

✓ Gestion des flux d'étudiants entrants

Pour la rentrée 2017, sur proposition de l'université de Bourgogne, des capacités d'accueil limitées ont été validées par le Rectorat et votées dans les conseils de l'université pour 14 formations (contre 18 en 2016).

Ces capacités d'accueil sont une nécessité pour garantir aux étudiants de ces formations un cadre d'étude favorable et des conditions de sécurité maximales.

Elles concernent les formations suivantes :

- PACES
- Licence information-communication
- Licence de sciences économiques
- Licence de gestion
- Licence de psychologie
- Licence de sociologie
- Licence STAPS (campus de Dijon et du Creusot)
- Licence LEA anglais/espagnol
- Licence LEA anglais/russe
- Licence LLCER anglais
- Licence droit (campus de Dijon et de Nevers)
- Licence Administration Economique et Sociale (AES)
- Licence Sciences de la Vie et de la Terre
- Licence en Sciences de l'éducation (parcours dit « EFEC ») (campus de Dijon et de Nevers)

Il est important de rappeler que l'uB ne sélectionne pas ses futurs étudiants. Pour autant, l'accès à l'Université se fait dans la limite de ses capacités d'accueil, en respectant le principe de l'égalité des candidats à l'accès au service public de l'enseignement supérieur et ce, selon des procédures et un calendrier qui sont mis en place par le Ministère via la plateforme nationale Admission Post-Bac (APB).

C'est à travers cette plateforme nationale que s'opère l'appel des candidats. Si le nombre de vœux dans une formation est supérieur au nombre de places offertes, APB appellera les candidats, lors des trois tours d'admission selon différents paramètres, tels que l'Académie d'origine et l'ordre des vœux. Sont prioritaires, en ce qui concerne l'uB, les bacheliers de l'Académie ayant mis en vœu 1 la filière demandée.

Si la capacité d'accueil est atteinte dès la fin des trois tours d'admission (en juillet), la procédure complémentaire peut ne pas être ouverte (c'est le cas des filières STAPS ou SVTE, par exemple, cette année). En revanche, la procédure complémentaire sera ouverte si la capacité n'est pas atteinte dès juillet.

L'université de Bourgogne s'est engagée, chaque année, à ajuster ses capacités d'accueil de façon à ce qu'une proposition d'affectation soit toujours faite aux élèves de l'Académie ayant mis une formation de l'uB en vœu 1.

Tous les vœux 1 exprimés sur APB par les bacheliers de l'Académie de Dijon ont pu être satisfaits, à quelques exceptions près en licence EFEC.

✓ Nouvelle offre de formation

Qu'est-ce qu'une offre de formation ?

C'est la cartographie des formations délivrées, la feuille de route de l'établissement pour 6 ans. Il s'agit d'un processus long, qui implique beaucoup d'acteurs. Cela se concrétise par une validation et une formalisation des formations proposées par l'établissement pendant cette période.

Nouveau contrat établi pour la période 2017-2022

Le processus d'élaboration du nouveau contrat a débuté en décembre 2016 au Ministère. De nombreuses rencontres se sont enchaînées au cours des mois suivants : à Paris, à Dijon, en visioconférence, en groupes restreints ou de manière plus collégiale.

Toutes les instances de l'établissement sont à un moment ou un autre entendues, sollicitées à s'exprimer par des votes.

Il s'agit d'un travail minutieux dont l'objectif est d'identifier des mentions qui devront recevoir une accréditation, et dans lequel plusieurs vice-présidents se sont impliqués.

Les directeurs de composante ont été au fur et à mesure informés de l'évolution de ce travail.

L'une des clés de ce processus repose sur le volet soutenabilité, car la meilleure des offres de formation ne serait pas validée si elle n'était pas adossée à un plan de financement crédible dans le temps.

Les composantes se sont mobilisées sur la formation continue qui finance 25% de la nouvelle offre de formation.

Au cours du printemps, ce fut ensuite le temps des votes dans les différents conseils de composante, en Commission Formation et Vie Universitaire.

Au-delà des chiffres et des équilibres, la ligne de conduite aura été la préservation de la qualité de l'offre de formation de l'uB, par souci de la mission de service public qui est la sienne.

Le projet a été validé à l'unanimité des 19 votants par le CNESER.

C'est LA clé de la réussite pour les années à venir. Nous savons tous que notre offre était jusqu'à présent trop large, au fil du temps, nous avons ajouté des formations sans jamais s'interroger sur ce qu'il aurait fallu arrêter, transformer...

Les maquettes définitives des formations ont été présentées pour un vote en CFVU et au CA en mai.

Retrouvez l'offre de formation de l'uB en ligne : <http://www.u-bourgogne.fr/formation.html>

✓ L'uB en bonne place dans les classements internationaux

Présente chaque année depuis 2014 dans les classements internationaux de référence (Leiden, Times Higher Education) valorisant la qualité de sa formation et de sa recherche, l'université de Bourgogne voit en 2017, et pour la 1^{ère} fois, la qualité de sa **recherche globale reconnue mondialement** au travers du prestigieux classement de Shanghai.

Zoom sur le classement de Shanghai



Publié traditionnellement le 15 août, le classement de Shanghai compte parmi les palmarès mondiaux des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche les plus réputés.

Spécialisé dans l'analyse du potentiel recherche des établissements, il distingue cette année 800 institutions parmi les 17 000 universités répertoriées dans le monde sur la base de 4 critères :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité de l'enseignement	Nombre de prix Nobel et de médailles Fields parmi les anciens élèves	10%
Qualité de l'institution	Nombre de prix Nobel et de médailles Fields parmi les chercheurs	20%
	Nombre de chercheurs les plus cités dans leurs disciplines	20%
Publications	Articles publiés dans <i>Nature</i> et <i>Science</i> pendant les cinq dernières années	20%
	Articles indexés dans <i>Science Citation</i> , et <i>Arts & Humanities Citation</i>	20%
Taille de l'institution	Performance académique au regard de la taille de l'institution	10%

En 2017, l'université de Bourgogne :

- **Figure pour la 1^{ère} fois dans le classement global (701 - 800^{ème} place)**
- Se distingue particulièrement dans deux domaines :
 - 2^{ème} université française en Sciences des Aliments (rang mondial : 76 -100)
 - 2^{ème} université française en Sciences du Sport (rang mondial : 101 - 150) et confirme ainsi ce positionnement obtenu pour la 1^{ère} fois en 2016



Academic Ranking of World Universities (ARWU)
dit "classement de Shanghai" - Août 2017



RANKING GLOBAL



701-800

21-30

Mathématiques



201-300

21-29

Sciences des Aliments



76-100

2

Chimie



301-400

14-25

Sciences Biologiques



301-400

15-20

Biologie Humaine



401-500

16-20

Sciences de l'Agriculture



301-400

16-19

Médecine Clinique



401-500

20-26

Sciences du sport



101-150

2-3

Retrouvez l'intégralité du classement de Shanghai ici :

<http://www.shanghairanking.com/ARWU2017.html>

Contact presse : communication@u-bourgogne.fr, 03.80.39.37.96

Les communiqués de presse sont sur <http://www.u-bourgogne.fr/-Medias-Journalistes-.html>

Classement de Leiden



Après 2014 et 2015, l'université de Bourgogne figure pour la 3^{ème} fois dans ce prestigieux palmarès mondial des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle figure en effet à la 649^{ème} place sur 902 établissements retenus émanant de 54 pays.

Elle pointe aussi à la 18^{ème} place nationale sur seulement 24 établissements sélectionnés.

Le classement de Leiden valorise le nombre de publications scientifiques et notamment celles les plus citées dans le monde.

Consultez le classement : <http://www.leidenranking.com/>

Classement Eduniversal 2016-2017



L'ISAT au **1er rang national des écoles d'ingénieurs** spécialisées en aéronautique, mécanique et automobile.

Consultez le classement :

<http://www.meilleures-grandes-ecoles.com/recherche.html?query=automobile>

CLASSEMENT LICENCES
EDUNIVERSAL BACHELORS
GRANDES ÉCOLES

Palmarès 2017 des villes étudiantes (l'Étudiant/EducPros)

L'Étudiant vient de dévoiler la 11^{ème} édition du palmarès des villes où il fait bon étudier. En passant la cité des Ducs au grill de 15 indicateurs représentatifs, le magazine place Dijon à la 4^{ème} place du classement des grandes villes, juste derrière Angers, Poitiers et Clermont-Ferrand.

Au classement général, Dijon se classe en 16^{ème} position.

Consultez le classement : <http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/palmares-2017-des-villes-etudiantes-lyon-consacre.html>

✓ Finances et budget : Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF)

L'université de Bourgogne est confrontée à une situation inédite, celle de la nécessité de construire un plan de rétablissement de l'équilibre financier (2107-2018-2019). Malgré une gestion rigoureuse et des capacités budgétaires disponibles qu'illustre le prélèvement de l'Etat sur son fonds de roulement en 2015, malgré une hausse régulière des effectifs étudiants accueillis depuis des années et le portage de projets de premier plan, l'uB se trouve face à une situation de double déficit, en raison notamment du transfert cumulatif de charges non compensées par l'Etat.

Le plan d'actions proposé est de nature à retrouver l'équilibre des comptes de l'établissement, mais son développement nécessitera une refonte du modèle économique des universités.

Le plan de rétablissement de l'équilibre financier (consultable en ligne : http://intranet.u-bourgogne.fr/upload/site_2/communication/PREF-uB-2017.pdf) qui se compose de six parties, présente à partir d'un diagnostic partagé, un certain nombre de dispositions dans tous les secteurs (formation, recherche, fonctions supports et soutiens) et propose des objectifs à atteindre ainsi qu'une procédure d'accompagnement pour un suivi attentif de celui-ci.

Cependant, quelles que soient les dispositions retenues et leur mise en œuvre, le retour pérenne à l'équilibre ainsi qu'à des marges de manœuvre permettant d'envisager à nouveau le développement de l'établissement nécessitera une refonte du modèle économique des universités.

Le plan de rétablissement de l'équilibre financier a pour objectif de permettre à l'université de Bourgogne de retrouver un équilibre de ses comptes et des marges de manœuvre suffisantes, par la maîtrise de ses charges et le développement de ses produits.

La procédure réglementaire

C'est une procédure normée et l'article R 719-104 du code de l'Education précise que « le conseil d'administration délibère sur l'affectation des résultats du budget principal et du budget annexe... En cas de résultat négatif du compte de résultat de l'établissement, il détermine les conditions de retour à l'équilibre pour l'exercice suivant ». En vertu des articles R 719-109-1, R 719-109-2 et R 719-109-3, « l'examen de tout projet de budget, présenté après l'arrêté d'un compte de résultat accusant une perte comptable faisant suite à une perte comptable au titre de l'exercice précédent, est effectué au vu d'un plan de rétablissement de l'équilibre financier. Ce plan, établi par le Président ou le directeur de l'établissement, fait l'objet d'un vote du conseil d'administration, après avis conforme du recteur d'académie, chancelier des universités..» (R 719-109-1). D'autre part, « le recteur, chancelier des universités, [...] arrête les budgets rectificatifs s'il constate que le conseil d'administration ne les vote pas conformément au plan de rétablissement de l'équilibre financier » (R 719-109-2). Enfin, « le Président ou le directeur de l'établissement rend compte au conseil d'administration de la mise en œuvre du plan de rétablissement de l'équilibre financier » (R 719-109-3).

Le double déficit

Le conseil d'administration de l'université de Bourgogne, lors de la séance du 9 mars 2017, a adopté le compte financier au titre de l'année 2016 qui fait état d'un résultat négatif de 1 879 892,78 €. Ce déficit fait suite à un résultat également déficitaire de 366 901,04 € au titre de l'année 2015.

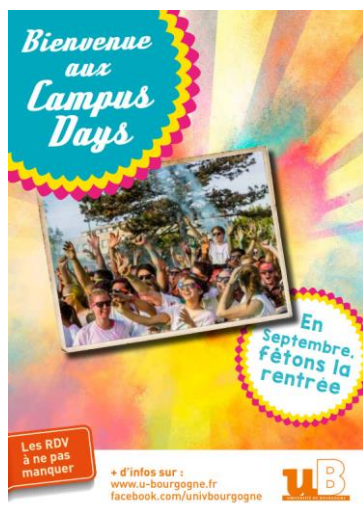
Il convient toutefois de rappeler qu'en 2015 la mobilisation du fonds de roulement imposée par l'Etat s'est traduite par une diminution des moyens délégués à l'établissement, impactant directement le résultat de l'établissement. Sans ce prélèvement, le résultat aurait été excédentaire de 666 386,96 €.

En application des dispositions du code de l'Education, et compte tenu du double déficit constaté, l'université de Bourgogne est engagée dans la démarche de retour à l'équilibre financier.

✓ Les grandes dates de la rentrée universitaire

Les « Campus Days », un événement dédié aux nouveaux étudiants !

Programme complet dans la brochure jointe à ce dossier et sur le web :
<http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Agenda/programme-campusdays-2017.pdf>



Cette année encore, l'accueil des étudiants occupe une place importante à l'uB en septembre.

Les Campus Days, ce sont des événements institutionnels et associatifs.

L'occasion de découvrir le campus dijonnais sous un nouveau jour !

Les étudiants y trouveront toute l'information dont ils ont besoin auprès des services, des associations de l'uB et des partenaires (CROUS, Divia...). Durant cette période, les nouveaux étudiants bénéficieront d'un tutorat pour leur présenter le fonctionnement de l'établissement, le déroulement de leurs études, la vie sur le campus... Un événement qui se veut vivant et chaleureux ; les associations étudiantes mettront en avant la richesse et la qualité de la vie étudiante.

Samedi 9/09 à partir de 17h :

Inauguration de la place Roger Barade et de l'Esplanade Erasme

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, Alain Bonnin, Président de l'université de Bourgogne et François Rebsamen, Maire de Dijon, Président de Dijon Métropole, inaugureront la place Roger Barade et l'Esplanade Erasme sur le campus de Dijon en présence de Christiane Barret, Préfète de la région Bourgogne Franche-Comté, Préfète de Côte d'Or, et de Frédérique Alexandre-Bailly, rectrice de l'Académie de Dijon, Chancelière des universités.

Fête de quartier sur l'esplanade Erasme

Organisée pour la deuxième fois sur le campus par l'association des habitants du quartier université. Rencontre avec les associations du quartier, jeux et bal animé par le groupe Elyps.

Voir la page Facebook de l'événement : <https://www.facebook.com/events/235812293594412>

Mardi 19/09 de 12h30 à 13h30 : Visite des œuvres d'art du campus

Dans le cadre des journées du 1% artistique. Organisé par l'atheneum

Mercredi 20/09 de 10h à 18h30 : HelloCampus – Esplanade Erasme

Animations culturelles, sportives et handisport, bubble foot, « mur des champions », tir à l'élastique et beaucoup d'autres jeux à découvrir.

Concert-lunch à 12h30 – Café de l'atheneum – Avec Sébastien, Paul et Pierre Boufil, musiciens de l'Orchestre Dijon Bourgogne.

ZOOM SUR... Jeudi 21 septembre : « Color Campus »



Suite au succès de la première édition en 2016, une seconde édition de la « Color run » aura lieu sur le campus de Dijon.

Le village assos – A partir de 10h Esplanade Erasme

- Animations culturelles et sportives.
- « Tritruck » des ambassadeurs du tri de Dijon Métropole (sensibilisation au tri des déchets)
- 11h-15h : Fabrication et distribution de Smoothies proposée par le CROUS et l'association Epicampus

17h-17h30 : Echauffement collectif

17h30 : Premier départ

19h-21h : Pasta Party (CROUS)

A partir de 21h : Animation musicale par Radio Campus et l'atheneum

Samedi 23/09 à 18h – Conférence « zéro déchets, zéro gaspillage »

Amphi Aristote - COMPLET

Avec Béa Johnson, écrivaine et conférencière, experte dans le mouvement du mode de vie « Zéro déchet » et qui en est devenue le porte-parole mondial.

Stands thématiques dans le hall du bâtiment Droit-Lettres de 15h à 17h

Organisé par Dijon Métropole. Accès libre et gratuit

Jeudi 28/09 de 9h à 18h30 – Sécurité routière, gestes qui sauvent

Tous concernés par la prévention routière !

Stands, voiture tonneaux, simulation d'accidents, formations aux gestes de premiers secours...

Organisée sur le campus de Dijon par le Département de la Côte d'Or

Vendredi 29/09 de 18h à minuit - La Nuit Européenne des Chercheurs



Programme complet sur :

<http://experimentarium.u-bourgogne.fr/blog/>

Mardi 3/10 – Cérémonie officielle de rentrée sur le campus de Dijon

A 14h30 à la salle Multiplex

Comme chaque année, une cérémonie est organisée sur les sites territoriaux de l'uB :

- Mercredi 13/09 : Nevers
- Mercredi 27/09 : Mâcon
- Jeudi 28/09 : Chalon-sur-Saône
- vendredi 6/10 : Auxerre
- Jeudi 12/10 : Le Creusot

✓ Vaccination contre la méningite à Dijon : Bilan de la campagne

La CIRE Bourgogne-Franche-Comté (Cellule d'Intervention en REgion / Santé publique France) a transmis à l'Agence Régionale de Santé les résultats de l'étude de la couverture vaccinale après la campagne de vaccination contre le méningocoque W qui s'est déroulée de janvier à avril 2017 à l'université de Bourgogne.

Cette campagne a été conduite sur décision de la Direction Générale de la Santé (DGS) et de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté après trois cas d'infections invasives à méningocoque survenus en l'espace de deux mois chez des étudiants du campus de Dijon, deux d'entre eux étant décédés.

L'objectif fixé était la vaccination de 10 000 étudiants des bâtiments fréquentés par les trois cas dans les dix premiers jours de la campagne puis des 20 000 étudiants restants ainsi que des personnels travaillant sur le campus Montmuzard.

Le système d'enregistrement mis en place par la CIRE avec l'appui de l'université a permis d'identifier près de **13 200 personnes qui ont bénéficié de la vaccination : 11 430 étudiants et 1 680 membres du personnel.**

Plus de 40% des étudiants de l'université de Bourgogne et 35% du personnel ont été vaccinés, et aucun cas nouveau n'ayant été déclaré depuis, l'ARS considère que cette campagne de vaccination est un succès.

Les étudiants appartenant au premier cercle des victimes ont bénéficié d'une couverture vaccinale de près de 60% (1 000 étudiants du pôle économie et gestion regroupant les filières les plus proches du cas le plus récent) devant les deuxième (bâtiment droit-lettres) et troisième cercles (reste du campus) avec respectivement 44 et 35%.

Un certain nombre d'étudiants a également pu être vacciné par les médecins de ville et ces vaccinations ne sont pas prises en compte dans les estimations.

Une première

Aucun épisode épidémique d'infection invasive à méningocoque de sérotype W n'avait été décrit en France dans un contexte similaire à celui survenu sur le campus dijonnais.

Malgré la forte mobilisation des partenaires et une réussite de l'organisation, la couverture vaccinale reste modeste en regard des chiffres obtenus dans plusieurs campagnes de vaccination élargies organisées en France contre le méningocoque C (Puy-de-Dôme en 2002 : couverture vaccinale de 73% sur une population-cible de 84 000 personnes ; Sud-Ouest en 2002 : couverture vaccinale de 74% sur une population-cible d'environ 300 000 personnes ; Barcelonnette en 2007 : couverture vaccinale de 75% pour le premier cercle de 2 000 personnes et de 49% dans le deuxième cercle de 1000 personnes...).

Les résultats de la campagne sur le campus dijonnais s'approchent plus de ceux constatés lors de l'épidémie d'infection invasive à méningocoque C survenue également en milieu universitaire à Lille, en 2010, à l'issue de laquelle la couverture vaccinale s'établissait à 31%.

Aucun nouveau cas d'infection invasive à méningocoque W n'a été signalé depuis sur le campus.

Pharmacovigilance

Du 4 janvier au 7 juin 2017, 47 demandes concernant le vaccin utilisé au cours de la campagne de vaccination ont été prises en charge par le centre régional de pharmacovigilance de Dijon.

37 patients ont rapporté avoir présenté un ou plusieurs effets indésirables (réactions locales, fatigue, céphalées, fièvre et troubles digestifs...).

Le lien de causalité a parfois été difficile à établir avec certitude compte tenu du contexte d'infections virales concomitant à la campagne de vaccination.